

## CTFP-INFO

8 avril 2021

### Vers un renforcement de la formation professionnelle

Lors de sa séance du 8 avril 2021, la Conférence tripartite de la formation professionnelle (CTFP) s'est penchée sur les résultats des discussions de la journée des partenaires du 23 mars dernier et a défini la suite des travaux. En plus des discussions au sein des forums de dialogue, les résultats seront examinés au sein de groupes de travail comprenant des spécialistes de la thématique. La CTFP a également décidé de rédiger une déclaration d'engagement en faveur de principes communs, partagés par tous les partenaires, visant à aider les jeunes et les entreprises formatrices, et à contribuer ainsi à une amélioration du processus de choix d'une profession et du système d'attribution des places d'apprentissage. La CTFP a en outre – conformément à son mandat – approuvé les étapes charnières de certains projets dans le cadre de l'initiative [« formation professionnelles 2030 »](#).

### Optimisation des processus et des mécanismes d'incitation dans la formation professionnelle

La journée des partenaires de la formation professionnelle qui s'est tenue le 23 mars dernier était consacrée au projet [Optimisation des processus et des mécanismes d'incitation dans la formation professionnelle](#). L'objectif de cette journée était - dans un premier temps - de trouver une compréhension commune des défis dans les trois thèmes définis comme prioritaires par le Sommet national 2020 de la formation professionnelle, à savoir « Inefficacités et mauvaises affectations dans le développement des professions », « Financement des cours interentreprises » et « Financement des procédures de qualification », puis - dans un deuxième temps - de développer et discuter des propositions de solutions.

Les [résultats](#) ont été discutés et consolidés au sein de la CTFP ; ceux-ci seront ensuite thématiques au sein des prochains forums de dialogue mis en place avec la nouvelle gouvernance sur la formation professionnelle, afin d'impliquer largement les acteurs concernés. De plus, pour la suite des travaux, la CTFP a décidé, de nommer trois groupes de travail comprenant des spécialistes pour chacun des trois thèmes prioritaires; ils examineront les résultats et prépareront une proposition à l'attention de la CTFP, en prenant en compte les échanges ayant eu lieu dans les forums de dialogue.

### Projets 2030 – étapes charnières

[Flexibilisation de la formation professionnelle dans l'optique du monde du travail](#) : La CTFP a pris connaissance des résultats de l'analyse du SEFRI sur les possibilités existantes dans le cadre de la loi et de l'ordonnance sur la formation professionnelle ainsi que des modalités de flexibilisation dans la formation initiale ; la CTFP a également été informée des résultats de l'étude de marché réalisée auprès des organisations du monde du travail par les responsables du projet. Sur la base des résultats de l'étude de marché et de l'analyse du SEFRI, des modèles de flexibilisation de la formation professionnelle seront développés.

Le but du projet [Culture générale 2030](#) est d'examiner la viabilité future de l'enseignement de la culture générale dans les écoles professionnelles et de l'adapter si nécessaire.

Les objectifs de la culture générale fixés par la loi sur la formation professionnelle et l'ordonnance du SEFRI concernant les conditions minimales relatives à la culture générale dans la formation professionnelle initiale ne sont pas remis en cause.

Dans ce contexte le SEFRI a commandé une étude donnant un aperçu de l'état des lieux et de la situation visée dans le domaine de la culture générale, accompagnée de conclusions dont la CTFP a pris connaissance ; cette étude sera publiée sur le site du projet fin avril. Afin de consolider les conclusions de l'étude en vue d'établir des recommandations de révision, des groupes de discussion ont été mis en place.

La CTFP a également pris connaissance de l'état du projet [Certification professionnelle pour adultes : prise en compte des acquis](#). Le projet se concentre sur la conception de processus et l'élaboration de recommandations d'action à l'attention des parties prenantes. L'idée du développement d'un outil en ligne pour l'ensemble de la Suisse a été abandonnée.

### **Déclaration d'engagement**

Il est important pour les partenaires de la formation professionnelle que d'une part les jeunes puissent faire un choix de carrière réfléchi et judicieux et que d'autre part les entreprises formatrices puissent recruter des apprenti-e-s qui correspondent au profil recherché. Ainsi les membres de la CTFP ont exprimé l'importance d'un engagement clair, les réunissant autour de principes communs à tous, tels que faire connaître les différentes possibilités de stages d'orientation et les dates de publication et d'attribution des places d'apprentissage. La CTFP rédige dans cette optique une déclaration d'engagement visant à améliorer le processus de choix d'une profession et le système d'attribution des places d'apprentissage.

### **Rapport annuel 2020 des partenaires de la formation professionnelle**

La CTFP a approuvé le [rapport annuel 2020](#) des partenaires de la formation professionnelle. Le rapport se veut interactif avec de nombreux liens ; vous y découvrirez notamment cinq projets importants pour 2020 présentés plus en détails et couvrant toutes les lignes d'action prioritaires de l'initiative [« Formation professionnelle 2030 »](#).

### **Contact et informations complémentaires**

[tbbk-ctfp@sbfi.admin.ch](mailto:tbbk-ctfp@sbfi.admin.ch)

[www.tbbk-ctfp.ch](http://www.tbbk-ctfp.ch)